

Infrastructures routières/Mise en service de la station de pesage de Ndjolé

Pour des routes plus durables



Photo : R.H.A

La SG du ministère de l'Équipement, Yolande Nyonda, lors de la mise en service de la station de pesage de Ndjolé.



Photo : R.H.A

Cet appareil de comptage électronique sert à indiquer le tonnage des camions.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LA secrétaire générale du ministère de l'Équipement, des Infrastructures et des Mines, Mme Yolande Nyonda, a procédé, lundi dernier, à Ndjolé, au lancement officiel de la station de pesage fixe de la localité. Cet important outil, situé à 7 km sur la route de Medoumane, vise à faire face à la dégradation prématurée du patrimoine routier national. Bâtie sur une superficie de 25 000 m², cette station qui fonctionnera à

temps plein avec quatre équipes, comprend un pont bascule, un appareillage de comptage automatique, un bâtiment administratif, une station de pompage d'eau, deux groupes électrogènes, un emplacement de stockage de marchandises et un parking pour grumiers. La mise en route de cette station permettra également de lutter contre les surcharges à destination de Libreville, en passant par Ndjolé. Pour Yolande Nyonda, le gouvernement investit énormément dans la construction et la réfection

des routes. « Or, nous constatons que malgré ces innombrables investissements, nos routes se dégradent très vite. La raison principale est la surcharge des camions et autres moyens de transports. Ainsi, la mise en service de cette station de pesage, qui entre dans sa phase pilote, permettra de lutter efficacement contre les multiples dégradations des voies, dans la mesure où des contraventions seront infligées à l'issue des différents contrôles », a-t-elle expliqué. S'agissant des perspectives, Mme Nyonda a indiqué que dans un avenir proche, « nous installerons une station de pesage fixe à Lalara et Koumameyong. D'autres stations de pesage, cette fois mobiles, verront également le jour sur cette partie du territoire national. »

De façon pratique, comment les camions des usagers seront-ils contrôlés ? « Lorsqu'un camion arrive, il marque un stop au niveau du feu rouge. Nous prenons les papiers du véhicule pour introduire les données en machine. Une fois cette opé-

ration terminée, le camion attend le passage du feu au vert pour avancer à une vitesse de 8 km/heure, pour passer devant le pont bascule. Une fois sur ce pont, des capteurs transmettent des informations relatives au centre de contrôle pour savoir si oui ou non il y a surcharge. A l'issue de ce constat, nous délivrons un

définissent le type d'infraction et le montant à payer », a expliqué Fabrice Nze Ndamé, chef d'équipe à la station de pesage de Ndjolé. Au terme de la cérémonie de lancement, des contrôles ont été effectués sur une dizaine de camions dépassant les 3,5 tonnes. A l'issue desdits contrôles, la majorité des camions

étaient en infraction. Ainsi, des amendes allant de 25 000 francs à plus de 1 million seront appliquées aux contrevenants, assurent les responsables de la station. « Hum ! il y aura beaucoup d'argent qui va circuler ici. Nous aurons donc du travail », s'est exclamé un gendarme en poste à Ndjolé. Pourvu que cette "manne" soit utilisée à bon escient.

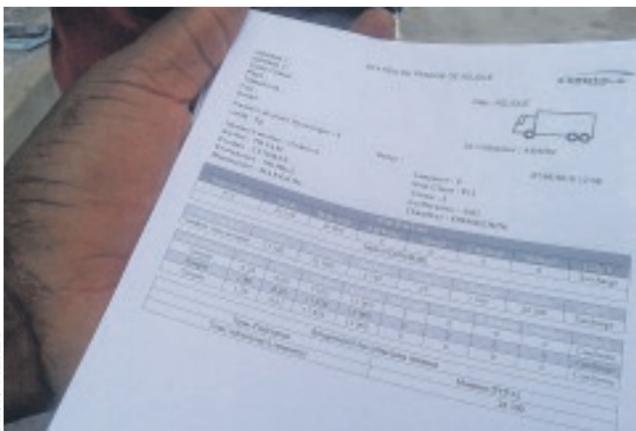


Photo : R.H.A

C'est ce reçu qui est délivré aux usagers après l'opération de contrôle.



Photo : R.H.A

Un camion lors du contrôle.

CRÉDIT FACILE
UN PRÊT QUI PERMET
D'AMÉLIORER SON QUOTIDIEN



Jusqu' au 30 juin 2018

Taux d'intérêt : 12% HT

Durée : Maximum 36 mois selon l'objet du prêt

Frais de dossier : 2,8% du montant HT sollicité avec un minimum de 90 000 FCFA HT

Montant disponible : Selon la quotité cessible

Crédit Disponible en 72 heures

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

*Offre soumise à conditions